



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 23.2021

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29				
En exercice :	29				
Qui ont pris part à la délibération :	27	Pour : 27	Contre : 0		

Date de la convocation : 18 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRÉ, Maire.

Présents : M. ANDRÉ. Mmes ANDREU. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. M. DEBUISSER. DUBLIN. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. FRIGOUL. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mme MERLE-JOSE. M. MUSARD. Mme PONS. MM. RAFAZINE. TALBOT. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY.

Pouvoir(s) : Mme ARMENGAUD à M. ANDRÉ. Mme FABREGAS à M. BECHENY. Mme OVADIA à Mme PONS. M. THOMAS à M. MANERO.

Absent(s) excusé(s) : Mmes ARMENGAUD. DENES. Mme FABREGAS. Mme OVADIA. M. THOMAS. Mme VIGNE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : FOURNITURE, TRAVAUX ET MAINTENANCE DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION URBAINE : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE TOULOUSE METROPOLE

Exposé :

Depuis le 2 janvier 2018, la Ville d'Aucamville adhère au groupement de commande de Toulouse métropole pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance d'un système de vidéoprotection urbaine. Ce groupement de commande a été conclu pour quatre ans, soit jusqu'au 2 janvier 2022 avec les titulaires suivants :

- Lot 1 : équipements distants (génie civil+ câblages) avec maintenance (dépannage et alimentation électrique 7/7j) : SNEF CONNECT et BOUYGUES Energies et Services,
- Lot 2 : équipements centraux : SIPPRO.

Toulouse métropole relance un groupement de commande sous forme d'accord cadre à bons de commande à prix mixtes intégrant la fourniture des équipements, des travaux de pose et d'installation, la maintenance du dispositif ainsi que la formation des agents. Cet accord-cadre à prix mixtes comprendra :

- Des prix unitaires : équipements, maintenance ponctuelle, livrables, etc
- Des prix forfaitaires : maintenance, intervention préventive et curative, certifications, formations

La durée sera d'une année (2022), reconductible 3 fois par période d'1 an.

L'allotissement actuel serait maintenu afin de disposer d'experts qualifiés pour garantir un dispositif normé et partagé pour anticiper les évolutions à venir.

Les Communes sont invitées à manifester leur intérêt pour participer au groupement en remplissant le bulletin d'adhésion et le questionnaire avant le 29 mars 2021.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019,
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Adjoint au Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'adhésion au groupement de commandes coordonné par Toulouse métropole pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance d'un système de vidéoprotection à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une période d'un an reconductible trois fois.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210325-25032021_23-DE
Reçu le 29/03/2021
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
29/03/2021

Commune d'Aucamville – 31140



A U C A M V I L L E